



EPE – ALGERIE TELECOM – SPA  
Au capital social de 61 275 180 000 DA - NIF : 000.216.299.033.049  
Direction Opérationnelle de Relizane

## **Avis D'appel D'offre N° 03/AT/DO48/SDFS/DAL/2019**

La Direction Opérationnelle de Relizane lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigences de Capacités Minimales pour :

- **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIGNES D'ABONNES.**

- **TRAVAUX DE REMPLACEMENT, DE REPARATION ET DE DEVELOPPEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE URBAIN.**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service d'achat de la DO de Relizane contre le paiement de la somme de cinq mille dinars (5000 DA) pour chaque cahier de charge non remboursable à verser au compte : BNA Agence de RELIZANE. **N° : 001 00869 0300 000 172/22**

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :**109214** intitulé « installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

Les documents qui constituent le dossier de l'offre doivent être rédigés en langue arabe et/ou en langue française.

Les soumissionnaires devront déposer leurs offres en trois plis distincts, portant la mention , Dossier administratif, Offre technique et l'Offre financière.

### **1- Dossier Administrative :**

- La déclaration de probité(ANNEXE 04)
- Copie du statut de l'entreprise.
- Copie de la mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.
- Copie de l'extrait de rôles apuré ou avec un échéancier de règlement.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale NIF.
- Casier judiciaire du gérant ou signataire du contrat d'adhésion a commandes en cours de validité.
- La délégation du pouvoir de signature, le cas échéant.

### **2- Offre Technique :**

- **Dossier d'éligibilité :**
  - Copie de l'extrait du registre du commerce.
- **Dossier Technique :**
  - Une déclaration à souscrire (ANNEXE 03)
  - Les références détaillées de l'entreprise, principalement sur l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception
  - La lettre d'engagement sur les moyens humains dont dispose l'entreprise, établie et signée, en respectant le model en ci-joint.
  - La déclaration sur l'honneur respectant le modèle ci-joint .
  - La lettre d'engagement sur les moyens matériels dont dispose l'entreprise, établie et signée, en respectant le model en (ANNEXE 06)
  - Lette d'engagement sur les délais de garantie (ANNEXE 07)
  - Le présent cahier des charges avec la mention manuscrite obligatoire suivant : "Lu et Approuvé" à l'endroit réservé à cet effet pour les trois parties (CCAG, CPT et CPS) ;

### **3- Offre financière :**

- Lettre d'engagement et d'adhésion (ANNEXE 02) relative au bordereaux des prix unitaires d'Algérie Telecom;
- Bordereau des prix unitaires arrêtés par Algérie Télécom (ANNEXE 01) portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « lu et accepté » ;

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut des renseignements exigés par les documents de l'appel d'offre ou de la présentation d'une offre non conforme, à tous égards aux exigences de ces documents.

**N.B :** Algérie Télécom se réserve le droit de vérifier et de s'informer sur les capacités, références et sur tous les documents fournis par le soumissionnaire, par tout moyen légal.

Ne seront présélectionnés à la phase de l'évaluation que les candidats qui auront satisfait à l'ensemble des exigences.

Si le bordereau des prix est incomplet ou inexploitable (raturé, surcharge, illisible...), l'offre sera rejetée.

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut des renseignements exigés par les documents de l'Avis d'appel d'offre ou de la présentation d'une offre non conforme, à tous égards aux exigences de ces documents.

Les candidats doivent insérer le **dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées**, indiquant, sur chaque enveloppe, la **dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la**

**concurrence** ainsi que, sur chaque pli correspondant, **la mention** « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

1/ Cahier des charges concernant les travaux de construction des lignes d'abonnés comportant la mention suivante :

**ALGERIE TELECOM –SPA-**  
**DIRECTION OPERATIONNELLES DE RELIZANE**  
**ADRESSE : Rue 11 Décembre EL INTISSAR Relizane.**  
**«APPEL D’OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES»**  
**N° 03/AT/DO48/SDFS/DAL/2019**  
**«TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIGNES D’ABONNES»**  
**« À n’ouvrir que par la commission d’ouverture des plis et d’évaluation des offres »**

2/ Cahier de charges concernant les travaux de remplacement, de réparation et de développement du réseau téléphonique urbain comportant la mention suivante :

**ALGERIE TELECOM –SPA-**  
**DIRECTION OPERATIONNELLES DE RELIZANE**  
**ADRESSE : Rue 11 Décembre EL INTISSAR Relizane.**  
**«APPEL D’OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES»**  
**N° 03/AT/DO48/SDFS/DAL/2019**  
**« Travaux de remplacement, réparation et de développement du réseau téléphonique urbain»**  
**« À n’ouvrir que par la commission d’ouverture des plis et d’évaluation des offres »**

***Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges***

**NB** : - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre vingt 180 jours**, à compter de la date d'ouverture des plis.

- Les soumissionnaires sont conviés à assister à la séance publique d'ouverture des plis.

- La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

- Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la période de préparation des offres de 8h00 à 14 h00.

**Le directeur**